

## AVIS MUNICIPAL

**EXTRAIT DES PROCES-VERBAUX  
LISTE DEFINITIVE DES CONCESSIONS CONSTATEES  
A L'ETAT VISUEL D'ABANDON**

**Le Maire de la commune de SAINT-GERVAIS-SUR-MARE (34610)**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2213-8 et 9, L. 2223-17, L. 2223-18, ainsi qu'à ses articles R. 2223-12 et suivants ;

Considérant les premiers procès-verbaux dressés le 13 juin 2018,

**AVISE**

Que l'état visuel de l'état d'abandon des concessions listées ci-après a été constaté par un 2<sup>nd</sup> et dernier procès-verbal dressé par l'autorité municipale, après transport sur les lieux, le **23 février 2022 à 14h30 dans le cimetière de Saint Barthélémy** :

EMPLACEMENT / SEPULTURE (Format : N° Cimetière / N° Carré / N° Emplacement)	DATE DE L'ACTE	CONCESSIONNAIRES	INHUMES
6 - Carré 1 - 11	10/05/1928	GALTIER Marie née LIBES	- FAMILLE GALTIER* Charles - GALTIER Marie - 12/01/1931 - GALTIER Charles - 27/10/1927
6 - Carré 1 - 16	26/02/1934	COMBES Marie née AUGE	- FAMILLE AUGE - FAMILLE COMBES Joseph - COMBES Joseph - 01/04/1930
6 - Carré 1 - 49	15/09/1985	BASCOUL AUGE SABATIER GALTIER LACAZIN	- FAMILLE LACAZIN* - FAMILLE ROQUES* - ? ?
6 - Carré 1 - 65	15/06/1987	CABROL Clémence	- FAMILLE CONNES* - CONNES Joseph - 1965

Qu'en conséquence, les descendants ou successeurs des concessionnaires sus-indiqués ou, éventuellement, les personnes chargées de l'entretien sont invités à rétablir la concession en bon état de propreté et/ou de solidité dans un délai maximum de UN (1) mois ; faute de quoi, la commune procédera à la reprise des terrains, conformément à la réglementation.

Que le présent avis comprenant la liste des concessions faisant l'objet de la procédure est consultable sur les panneaux d'affichage à la mairie, aux portes du cimetière ainsi que sur la plateforme [www.cimetieres-de-france.fr](http://www.cimetieres-de-france.fr) dans l'espace dédié au cimetière communal concerné et, le cas échéant, peut être consulté, sur le site internet de la commune.

Dressé à SAINT-GERVAIS-SUR-MARE, le 24 février  
2022

Le Maire FAÛP Jean Luc

(Nom, prénom, cachet et signature)



# COMMUNE DE SAINT CERVAIS SUR MARE CIMEETIERE DE SAINT BARTHELEMY

- LEGENDE**
- Grave concédée
  - Grave vide disponible
  - Grave proposée disponible
  - Grave occupée, non concédée



SAINT CERVAIS SUR MARE		34
SAINT BARTHELEMY		
ATC	PL	INTERVENTION
TOPO	FC	
EDI	ABR	
DAO	OE	
REUC	JPB	
LIT	IA	05/01/2018
PLAN REDUIT POUR AFFICHAGE		

GROUPE  
**ELABOR**  
 18 rue des Augustins - 21300 VESIGNY  
 Tél. 03 80 83 41 11 Fax 03 80 83 41 88

DOSSIER N° 201704493CM

- LEGENDE**
- Emplacement vide
  - Emplacement en pleine ligne
  - Emplacement en ligne non matérialisé
  - Emplacement justifiable d'une 3<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup>ème de reprise
  - Emplacement proposé disponible 1.00 / 2.00
  - Emplacement concédé non occupé 1.00 / 2.00
  - Emplacement vide
  - Emplacement obtenu par une permutation
  - Emplacement obtenu par une permutation
- À titre indicatif :**
- Orientation de croix visible pour le visiteur
  - Orientation de croix possible
  - Emplacement obtenu par une permutation